

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session automne 2021

POL 9010
SÉMINAIRE DE DOCTORAT

Professeure : Caroline Patsias

Bureau : A-3680

Téléphone : 514-987-3000, poste 2754

Courriel : patsias.caroline@uqam.ca

Heures de disponibilité : sur rendez-vous

Courriel : patsias.caroline@uqam.ca

Descriptif du cours

Ce séminaire explore les enjeux épistémologiques, les grands courants théoriques ainsi que les débats qui ont marqué l'évolution de la science politique et de ses sous-champs.

Démarche et objectifs

L'objectif du cours est de fournir un panorama de la discipline à travers ses sous-champs (ici, politique comparée, relations internationales, administration publique, politique canadienne et québécoise, sociologie politique, pensée politique) ; de favoriser la maîtrise du cadre de réflexion propre à une analyse de doctorat, et d'initier une réflexion transversale via des thèmes particuliers. En écho à ces objectifs, le cours est composé de trois parties : 1) une réflexion sur le design de recherche et la rédaction d'un puzzle analytique (deux cours) ; 2) une exploration des sous-champs ; 3) une réflexion par thème qui doit à l'actualité et permet de croiser plusieurs des précédents sous-champs.

Exigences

L'animation de chaque cours est assurée par un étudiant qui devra réaliser une synthèse du contenu des textes et de leur structure de raisonnement (plan) en lien avec le premier cours sur le research design, le puzzle et les indications de rédaction (cours 3, particulièrement le texte de Simmel). La présentation en classe sera effectuée accompagnée d'un Powerpoint Excel. L'étudiant devra aussi être capable de répondre aux interventions de la salle ou de la professeure durant sa présentation. Durant la session et selon le nombre d'étudiant, chacun animera un à deux séminaire(s).

A la fin de la session, chaque étudiant devra élaborer soit un projet de recherche format CRSH, soit une revue de littérature, sur un sujet particulier, toujours en écho aux cadres de structuration de la pensée examinées dans le cours 3. Il est conseillé que les deux exercices soient en lien avec le sujet de thèse.

Les exigences liées à ces travaux seront présentées au cours 2. Sauf justification particulière, la professeure ne répétera aucune des consignes exposées lors des cours pour les étudiants qui n'y auront pas assisté. La présence des étudiants aux cours est considérée comme un prérequis minimal du cours. Il est évident qu'un étudiant ou étudiante qui ne s'active pas virtuellement et/ou n'assiste pas aux séances sans justificatif médical ou autre raison explicitement présentée à la professeure échoue le cours.

Modalités de présentation des travaux

Marges : 1.87

Numérotation des pages

Sans interligne

Calendrier des séances

Séances	Références
<p>Cours 1 –10 septembre : Présentation du plan et des objectifs du cours</p> <p>Visite du moodle</p> <p>Présentation des étudiants</p>	
<p>Cours 2 – 17 septembre : Le devis de recherche – explication du travail final (survol des notions d'objectifs de recherche, de problématique, d'hypothèses et de questions de recherche, de cadre théorique et de méthode et surtout réflexion sur la cohérence d'une recherche, de ses questions, de ses concepts, de sa méthode) et des exigences liées à la gestion des séminaires</p>	<p>Explication des exigences liées au cours Voir les powerpoints liés à chaque travail</p>
<p>Cours 3 – 24 septembre : Design Research, puzzle et rédaction de l'argument</p>	<p>Cresswell, J. W. 2003. <i>Research design: Qualitative, quantitative, and mixed method approaches</i>. Thousand Oaks, London, New Delhi : Sage Publication. 3-26 (chapitre 1).</p> <p>Mears, A. 2017. « Puzzling in Sociology: On Doing and Undoing Theoretical Puzzles ». <i>Sociological Theory</i>, 35(2) : 138 –146.</p> <p>Kuipers, G. 2015. « How National Institutions Mediate the Global: Screen Translation, Institutional Interdependencies, and the Production of National Difference in Four European Countries ». <i>American Sociological Review</i> 80(5): 985–1013.</p> <p>Silvia, P. J., (2015). <i>Write it up! Practical Strategies for Writing and Publishing Journal Articles</i>. Washington DC: American Psychological Association.</p>

	<p>https://laplumescientifique.com/2019/05/12/modele-dargumentation-2-le-conflit/#more-1177</p> <p>https://laplumescientifique.com/2019/04/28/modele-dargumentation-1-la-quete/#more-1147</p> <p>https://laplumescientifique.com/2019/04/19/un-argument-faible/#more-1125</p> <p>Cette phrase mérite sa place dans un plan de cours « En fait, le nombre d'études sur un sujet importe peu. Sérieusement, arrêtez de vous préoccuper du nombre d'études ! Justifier la vôtre par le simple fait d'en ajouter une à la littérature scientifique, c'est un argument très faible. C'est aussi une application paresseuse du (bon) principe voulant que l'on montre ce qui manque dans les connaissances scientifiques sur un sujet pour justifier une étude (qui va combler ce manque). Ce n'est pas « une étude » qui manque ; c'est une information spécifique qui devrait faire l'objet d'une étude, la vôtre. La nuance est importante et, vous l'aurez compris, demande plus de travail d'analyse de la recension des écrits. Pour servir un argument fort, il faut déterminer précisément l'information qui manque à notre compréhension d'un phénomène, que votre étude va fournir au moins en partie. Le principe de justifier une étude en montrant un manque dans les connaissances est bon, mais insuffisant. Pour l'étoffer, il faut situer le manque dans le patron des liens entre les études publiées. Rappelez-vous, un bon écrit scientifique raconte une histoire ».</p> <p>Et aussi ce livre : Simmel, J. 2011. <i>Writing Science: How to Write Papers That Get Cited and Proposals That Get Funded</i>. Oxford, NY : Oxford University Press. Chapitre 4 (Story structure). NB voir aussi la partie « exercice » du livre, pour chaque chapitre, écrire est un sport, et il s'agit de pratiquer nous-mêmes (quand les autres écrivent pour nous, c'est eux qui deviennent bons pas nous...)</p> <p>Rmq : Étude du contenu des textes pas de travail sur le plan sauf Kuipers pour jauger de la construction de son puzzle</p>
<p>Cours 4 – 1er octobre : Politique comparée</p>	<p>Kohli, Atul et al. 1995. « The Role of Theory in Comparative Politics: A Symposium ». <i>World Politics</i> 48: 1-49.</p> <p>Sartori, G. 1994. « Bien comparer, mal comparer ». <i>Revue internationale de politique comparée</i> 1 : 19-36. Ou Sartori, G. 1970. « Concept Misformation in Comparative ». <i>The American Political Science Review</i>, 64, 4 : 1033-1053.</p> <p>Hall, P. et T. Rosemary, 1997. « La science politique et les trois néo-institutionnalismes. <i>Revue française de science politique</i>, vol. 47, num. 3-4, p. 469-496.</p> <p>Barrington, M. 1969. <i>Les origines sociales de la dictature et de la démocratie</i>. Paris. François Maspero. partie 3</p> <p>Skocpol, T. 1985. <i>Etats et révolutions sociales : la révolution en France, en Russie et en Chine</i>. Paris. Fayard (ch. 1). 19-72.</p>
<p>Cours 5 – 8 octobre : Relations internationales</p>	<p>Burke, Anthony et Stefanie Fishel, Audra Mitchell et al. 2016. Planet Politics: A Manifesto from the End of IR , <i>Millennium: Journal of International Studies</i>, 44(3): 499-</p>

	<p>523. 24p.</p> <p>Chandler, David, Erika Cudworth et Stephen Hobden. 2018. Anthropocene, Capitalocene and Liberal Cosmopolitan IR: A Reponse to Burke et al.'s Planet Politics, <i>Millennium: Journal of International Studies</i> 46(2) : 190-208. 18p.</p> <p>Dunne, T., L. Hansen et C. Wight. 2013. « The End of International Relations Theory? », <i>European Journal of International Relations</i>. 19, 3 : 405-425. 20 p.</p> <p>Hoffmann, S. 1977. <i>An American Social Science: International Relations I</i>, 106, 3, pp. 41-60. 20p.</p> <p>Tickner, A. 2003. « Seeing IR Differently: Notes from the Third World », <i>Millennium</i> 32, 2: 295-324.</p> <p>Layne, C. 1994. « Kant or Cant : The Myth of the Democratic Peace », <i>International Security</i> 19, 2 : 5-49.</p> <p>Davenport, A. 2013. « Marxism in IR: Condemned to a Realist Fate?», <i>European Journal of International Relations</i> 19, 1 : 27-48.</p> <p>Epstein, C. 2013. « Constructivism or the Eternal Return of Universals in International Relations. Why Returning to Language is Vital to Prolonging the Owl's Flight », <i>European Journal of International Relations</i> 19, 3: 499-519.</p>
<p>Cours 6 – 16 octobre : Administration publique</p>	<p>Weber, M. 1995. <i>Économie et société</i>. Paris : Librairie Plon, 285-325.</p> <p>Hassenteufel, P. 2005. « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques ». <i>Revue Française de Science Politique</i> 55(1): 113-32.</p> <p>Sabatier, P. A., et E. Schlager. 2000. « Les approches cognitives des politiques publiques: perspectives américaines ». <i>Revue française de science politique</i> 5(2): 209-234.</p> <p>Hassenteufel, P. et A. Smith. 2002. « Essoufflement Ou Second Souffle? L'analyse Des Politiques Publiques 'à La Française' ». <i>Revue Française de Science Politique</i> 52(1): 53– 73.</p> <p>Hooghe, L. et G. Marks. 2003. «Unraveling the Central State, but How? Types of MultiLevel Governance». <i>American Political Science Review</i> 97(2) : 233-243.</p> <p>Rothmayr A. C. et D. Saint-Martin. 2011. « Half a century of “muddling”: Are we there yet? ». <i>Policy and Society</i> 30(1): 1-8.</p> <p>Vedung, E. 2003. « Policy Instruments: Typologies and Theories », In Carrots, Sticks, and Sermons: Policy Instruments and Their Evaluation, dir. Marie-Louise Bemelmans-Videc, Ray C. Rist et Evert Vedung. New Brunswick, London : Transactions Publishers, chap 1, 2, 3 et 4.</p> <p>https://www-taylorfrancis-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/books/edit/10.4324/9781315081748/carrots-sticks-sermons-marie-louise-bemelmans-videc-ray-rist-evert-vedung</p>

	<p>utiliser portail UQAM</p> <p>Lascoumes, P. et P. Le Galès. 2004. « L'action publique saisie par ses instruments ». In <i>Gouverner par les instruments</i>, dir. P. Lascousme et P. Le Galès. Paris : Les Presses de Sciences Po, 11-44.</p> <p>Lascoumes, P. et P. Le Galès. 2004. « De l'innovation instrumentale à la recomposition de l'État ». In <i>Gouverner par les instruments</i>, dir. P. Lascousme et P. Le Galès. Paris : Les Presses de Sciences Po, 357-370.</p> <p>Manuels Boussaguet, L., S. Jacquot et P. Ravinet (dir.). 2019. <i>Dictionnaire des politiques publiques</i>. Paris, Presses de Sciences Po. https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/1127535938</p> <p>De Maillard, J. et D. Kübler. 2016. <i>Analyser les politiques publiques</i>. 2e éd. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble. https://www.cairn.info/analyser-les-politiques-publiques--9782706124082.htm.</p> <p>Hassenteufel, Patrick. 2011. <i>Sociologie politique: l'action publique</i> (2ème édition). Paris, Armand-Colin. (en particulier les chapitres sur les instruments).</p> <p>Evidence based policy (optionnel) Howlett, M. (2009). « Policy analytical capacity and evidence-based policy-making: Lessons from Canada ». <i>Canadian Public Administration</i> 52(2), 153-75.</p> <p>Mead, L. M. 2015. « Only connect: Why government often ignores research. » <i>Policy Sciences</i> 48 (2): 257-272.</p>
Cours 7 – 23 octobre : Politique Canadienne et québécoise : un focus sur les débats autour de la nation	<p>Fox, J. E. et C. Miller-Idriss. 2008. « Everyday Nationhood ». <i>Ethnicities</i> 8(4): 536–563.</p> <p>Smith, Anthony. « The Limits of Everyday Nationhood», <i>ibid.</i>, 563-573.</p> <p>Fox, John E. et Cynthia Miller-Idriss. « The Here and Now of Everyday Nationhood », <i>ibid.</i>, 573-576.</p> <p>Dieckhoff, A 2007. « Rapprochement et différence : le paradoxe du nationalisme contemporain » (pp. 21-42) et Bickerton, J. « La question du nationalisme majoritaire au Canada ». In A.-G. Gagnon et al., <i>Les nationalismes majoritaires contemporains : identité, mémoire, pouvoir</i>, Québec : Québec Amérique, 217-270.</p>
29 octobre	Semaine de lecture
Cours 8 – 5 novembre : Sociologie politique	<p>Almond, G. A. 1989. « The Intellectual History of the Civic Culture Concept ». In G. Almond et S. Verba, <i>The Civic Culture Revisited</i>, Newbury Park, Sage, 1-36. (36p.)</p> <p>Eliasoph, N. 2010. <i>L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne</i>. Paris : Economica, chapitre I et II et la section Annexes</p>

	<p>Putnam, R. D. 2007. « E Pluribus Unum: Diversity and Community in the Twentyfirst Century. The 2006 Johan Skytte Prize Lecture. <i>Scandinavian Political Studies</i> 30, 2 : 137-174. (35 p.)</p> <p>Inglehart, R. et W. E. Baker 2000. « Modernization, Cultural change, and the Persistence of Traditional Values ». <i>American Sociological Review</i> 65, 1 : 19-51. (33 p.)</p>
Cours 9 – 12 novembre : Pensée politique	<p>Lefort, C. 1986. « La question de l'œuvre ». In <i>Le travail de l'œuvre</i>. Paris : Gallimard. 9-70.</p> <p>Strauss, L. 1992. <i>Qu'est-ce que la philosophie politique ?</i> Paris : Presses universitaires de France. 15-94 et 213-23.</p> <p>Elias, N. 1991. <i>La dynamique de l'Occident</i>, Paris, Calmann-Lévy</p>
Cours 10 – 19 novembre : Populisme	<p>Canovan, M. 2004. « Populism for Political Theorists? ». <i>Journal of Political Ideologies</i>, 9 (3), 241-52.</p> <p>Mudde, C. 2010. « The Populist Radical Right : A Pathological Normalcy », <i>West European Politics</i>, 33 (6), 1167-86.</p> <p>Rosanvallon, Pierre. 2011. « Penser le populisme », <i>La vie des idées.fr</i>.</p> <p>Cramer, K. W. 2012. «Putting Inequality in Its Place: Rural Consciousness and the Power of Perspective». <i>American Political Science Review</i> 106 (3): 517-532.</p> <p>Eliasoph, N. 2017. « Scorn wars: rural white people and us». <i>Context</i>. https://contexts.org/articles/scorn-wars-rural-white-people-and-us/</p> <p>Hochschild, A. 2016. « The Ecstatic Edge of Politics: Sociology and Donald Trump ». <i>Contemporary Sociology</i>, 45, 6 : 683-689. (October 18).</p> <p>Hochschild, A. 2016 « No Country for White Men » (I Spent 5 Years with Some of Trump's Biggest Fans. Here's What They Won't Tell You.) <i>Mother Jones</i>, September/October, cover story. http://www.motherjones.com/politics/2016/08/trump-white-blue-collarsupporters/</p> <p>Hochschild, A. 2016 « How the 'Great Paradox' of American Politics Holds the Secret to Trump's Success, » <i>The Guardian</i> (September 7). https://www.theguardian.com/usnews/2016/sep/07/how-great-paradox-american-politics-holds-secret-trumpssuccess</p>
Cours 11 – 26 novembre : Justice environnementale	<p>Pulido L. 2000. « Rethinking Environmental Racism: White Privilege and Urban Development in Southern California ». <i>Annals of the Association of American Geographers</i> 90 (1) : 12-40.</p> <p>Barbier, R. et Larue, C. 2011. « Démocratie environnementale et territoires: un bilan d'étape ». <i>Participations</i>, 67(1), 67-104.</p> <p>Deldrève, V. et Candau, J. 2014. « Produire des Inégalités environnementales justes ». <i>Sociologies</i> 3(5) : 255-269.</p>

	<p>Renouard, C. 2015. « L'affaire de tous. Libéralisme et théorie de la justice sociale et écologique». <i>Revue française des affaires sociales</i> 1: 13-32.</p> <p>Schlosberg, D. 2013. « Theorising Environmental Justice: The expanding Sphere of a Discourse». <i>Environmental Politics</i> 22(1): 37-55.</p>
Cours 12 – 3 décembre : les contestations de la démocratie libérale et la démocratie participative et ou délibérative	<p>Urbinati, N. (2010). Unpolitical Democracy. <i>Political Theory</i> 38(1) :65-92</p> <p>Offe, C. (2017) Referendum vs. Institutionalized Deliberation: What Democratic Theorists Can Learn from the 2016 Brexit Decision. <i>Daedalus The Prospects & Limits of Deliberative Democracy</i> (Summer 2017), 146 (3): 14-27</p> <p>Grandjean (2019). Le tirage au sort des citoyens est apolitique et inégalitaire https://www.lalibre.be/debats/opinions/le-tirage-au-sort-de-citoyens-est-apolitique-et-inegalitaire-5de554759978e272f955ee52</p> <p>Williams, M. S. (2002). Représentation de groupe et démocratie délibérative : une alliance malaisée. <i>Philosophiques</i>, 29(2), 215–249.</p> <p>Lafont, C. (2017). Can Democracy be Deliberative & Participatory? The Democratic Case for Political Uses of Mini-Publics. <i>Daedalus</i>, 146(3), 85-105. Retrieved May 5, 2021, from https://www.jstor.org/stable/48563099</p>
Cours 13 – 10 décembre : séance I de révision des travaux des étudiants	
Cours 14 – 17 décembre : séance II de révision des travaux des étudiants	

LIENS CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT EN LIGNE

Consignes pour la participation à un cours ou à une activité d'enseignement en ligne:

<https://etudier.uqam.ca/info-etudes/cours-en-ligne>

Guide rapide pour bien se présenter en webconférence:

https://carrefourtechnopedagogique.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/10/Guide_Webconference.pdf

Soutien technologique pour les étudiants:

<https://etudier.uqam.ca/info-etudes/soutien-aux-etudiants>

<https://logitheque.uqam.ca/clavardage/>

Réaliser l'entente d'évaluation à distance:

<https://carrefourtechnopedagogique.uqam.ca/adapter-mon-enseignement/realiser-lentente-devaluation-a-distance/>

Le Centre Paulo-Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycle, sera ouvert 4 jours par semaine, au local A-3645 et en ligne. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître ses heures d'ouverture, veuillez consulter le site www.politique.uqam.ca/programmes-detudes/premier-cycle/ ou la page Facebook du Centre Paulo-Freire.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiques/Documents/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



?

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est un des outils indispensables. Un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur ?



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site 18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.